

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2395

présenté par

Mme Vidal, Mme Bureau-Bonnard, Mme Piron, Mme Kerbarh, Mme Hérin, M. Maillard,
Mme Atger, M. Haury, Mme Sarles, Mme Toutut-Picard, M. Claireaux, M. Alauzet,
Mme Tamarelle-Verhaeghe et Mme Melchior

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.